

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PAGE
12

LE FESTIVAL JEUNE PUBLIC
1-2-3 SOLEIL

1-2-3 ACTION !

PAGE
3

LA TRANSITION
ÉNERGETIQUE,
UN ENJEU MAJEUR

PAGES
4-5

LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS VERTS

ÉDITO

HABITAT

Parce que l'urgence environnementale nous rappelle tous les jours à notre impérieux devoir d'action, la Communauté de communes du Pays de Sommières a fait de la transition énergétique une de ses priorités absolues. Vous découvrirez dans ce numéro des informations concernant le compostage individuel mais également un dossier relatif aux actions que nous impulsions en matière d'habitat et d'aide à la réduction de la facture énergétique.

Vous le savez, encourager le développement économique en respectant l'environnement et notre cadre de vie mobilise notre énergie et les compétences de nos personnels. Il ne fait plus aucun doute à cette heure que le développement durable est la condition indispensable à la préservation de la planète et au bien-être de nos générations futures. Engageons-nous dans cette voie sans réserve !

A cet égard, nous avons inauguré au mois de juillet la nouvelle déchetterie de Calvisson qui bien entendu répond aux prescriptions environnementales les plus exigeantes.

Septembre, c'est l'heure des premiers bilans de la saison touristique qui semble avoir été satisfaisante. Saluons l'Office de tourisme intercommunal et son président Jean-Louis Rivière qui assure un travail remarquable et réserve le meilleur accueil possible à nos visiteurs.

Premiers bilans également concernant la fréquentation de nos centres de loisirs qui ont tourné à plein régime cet été.

Enfin, septembre, c'est aussi le retour du chemin de l'école pour les enfants de notre territoire. Rentrée qui s'est déroulée sans encombre et dans le calme.

Vous le savez, les secteurs de l'enfance et la jeunesse, priorités de la CCPS, constituent un formidable enjeu. Trop souvent incompris et brocardés injustement et hâtivement, les jeunes ne sont pas le problème : ils sont la solution. Faisons leur confiance et aidons-les à construire le monde de demain !

Enfin et parce que rappeler les choses est toujours important, valorisons la qualité du travail effectué dans nos services sans laquelle rien ne serait possible.

Excellente lecture.

Pierre Martinez

Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières



2

La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Un enjeu tel qu'il nécessite aujourd'hui, pour les collectivités, d'accélérer le rythme des travaux d'amélioration de l'habitat sur leur territoire. Avec La Poste, la Communauté de communes du Pays de Sommières entend relever le défi par une politique de sensibilisation et d'action auprès des propriétaires privés.

La Poste, en lien avec la Communauté de communes du Pays de Sommières, a proposé de déployer le programme DEPAR. Celui-ci s'adresse aux ménages des dix-huit communes de la communauté, propriétaires privés d'une maison individuelle. Elle confiera à l'opérateur habitat SOLIHA la réalisation de la visite technique à domicile (diagnostic énergétique et remise et installation du kit Eco-gestes). Ce programme, validé par l'État, s'appuie sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) et est co-financé par les énergéticiens en leur qualité d'obligés.

Le programme DEPAR, c'est quoi ?

DEPAR = Diagnostic énergétique pour accompagner la rénovation. Initié par La Poste et s'appuyant sur les facteurs, ce dispositif vise à inciter et aider les propriétaires de logements individuels ayant des revenus modestes à rénover leur logement. Cette opération est lancée depuis septembre.

Comment ça fonctionne ?

Un courrier est envoyé aux propriétaires, présentant le dispositif et annonçant la venue du facteur. Pendant sa tournée, le facteur rencontre les habitants et vérifie, à l'aide d'un questionnaire, que chaque propriétaire est bel et bien éligible aux aides à la rénovation énergétique.

SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE



Si le propriétaire accepte, un rendez-vous est proposé avec un expert technique de l'association Soliha, qui œuvre en faveur de l'accès au logement pour tous et avec qui La Poste a conclu un partenariat. Cet expert dispense des conseils personnalisés pour réduire sa consommation d'énergie, remet un kit d'économie d'énergie (ampoule, mousseur, pommeau de douche) et effectue un diagnostic énergétique. Un projet de rénovation est également élaboré, pour orienter les ménages vers les acteurs de la rénovation énergétique.

La rénovation permet non seulement de réduire sa facture énergétique mais aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle génère en plus des emplois locaux non délocalisables dans le secteur du bâtiment. Enfin, c'est un moyen pour les ménages de valoriser un bien immobilier et de gagner en confort thermique.

 Service Affaires sociales et Habitat
T / 04 66 77 70 39. contact@ccpaysdesommières.fr

L'espace info-énergie : des conseillers à votre écoute

De nombreux logements ne respectent pas les normes imposées pour les logements neufs. Pourtant les professionnels démontrent l'efficacité d'un changement de fenêtres ou de portes, d'isolation de combles, etc. Avant de se lancer dans un chantier qui peut être onéreux, il est important de faire

un bilan de l'état de son logement. Ce bilan permettra d'évaluer les travaux à effectuer et de comparer les devis. Certes, les offres peuvent s'avérer quasi similaires en termes de prix. Mais il est nécessaire que ce ne soit pas le seul critère de sélection. La qualité des matériaux doit être privilégiée et il est important de comparer les performances en matière d'isolation phonique et thermique.

La rénovation est aussi une amélioration de son confort au quotidien

L'un des intérêts de la rénovation est d'utiliser des matériaux nouvelles générations qui permettent d'améliorer le confort de toute la famille. En outre, les dépenses pour des travaux d'économie d'énergie dans l'habitation principale, permettent sous certaines conditions, de bénéficier d'avantages sur l'impôt sur le revenu... Il s'agit donc d'un bon moyen de réduire son imposition tout en valorisant son patrimoine. Bien évidemment, il est nécessaire de maîtriser les coûts de la rénovation sans quoi le projet devient vite un enfer ! Il est donc important de rechercher un professionnel de confiance qui vous apportera tous les conseils utiles à la bonne réalisation et dans un budget déterminé. Pour vous accompagner dans votre projet de rénovation et avant de vous engager dans de quelconques démarches, il est vi-

vement conseiller de se rapprocher de l'Espace info énergie. Les conseillers n'octroient pas d'aides financières, mais ils ont une parfaite maîtrise et connaissance de l'ensemble des aides financières mobilisables et ils pourront vous apporter un conseil technique sur les travaux envisagés.

 **Contact**
Espace info-énergie : T / 04 66 70 98 58, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le vendredi de 9h à 12h. - eie@caue30.fr

Habiter Mieux : permanence Soliha. 3^{ème} lundi du mois de 10h à 13h à la Communauté de communes. T / 04 66 21 92 70. contact@solihamediterranee.fr

Forum de l'habitat

Le 16 novembre 2019 de 10h à 17h à Sommières, Salle polyvalente.

Fenêtre, toiture, murs... quels éléments de votre logement sont les plus pertinents à rénover ? Comment être certain de faire les bons choix, sans gaspiller de budget ? Quelles sont les aides pour la rénovation énergétique de mon logement ? Quels sont les pièges de l'isolation à 1€ ? Face à ces questions, la Communauté de communes du Pays de Sommières, en partenariat avec l'Espace Info Energie du CAUE du Gard, organise le Forum de l'habitat en Pays de Sommières, pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation. De nombreux partenaires se mobilisent pour animer cette journée dédiée à l'habitat et au logement en Pays de Sommières, avec des conférences et des stands d'informations.

3

**COLLECTE ET VALORISATION
DES DÉCHETS**



**TRAITEMENT EN LOCAL DES DÉCHETS VERTS
UN GESTE UTILE POUR
L'ENVIRONNEMENT**

**COLLECTE ET VALORISATION
DES DÉCHETS VERTS**

Depuis 10 ans, la Communauté de communes valorise les déchets verts en développant le compostage.

Pour que l'empreinte carbone de cette filière soit réduite, le traitement de ces déchets verts collectés reste local, il est effectué directement sur le territoire.

La Communauté de communes procède au compostage des déchets verts collectés dans les trois déchetteries Villevieille, Calvisson et Sommières.

Il existe quatre types de déchets verts, dont la variété permet d'obtenir un compost de qualité :

- la tonte de pelouse et de fauchage,
- les feuilles mortes,
- la taille d'arbustes et de haies,
- l'élagage et l'abattage d'arbres.

Les déchets collectés dans les déchetteries de Sommières et de Calvisson sont ensuite acheminés sur le site de Villevieille où ils sont stockés. Là, l'entreprise SBR procède au broyage de tous ces végétaux (tous les 15 jours en période de forts apports). Elle produit ce qu'on appelle communément le broyat.

**COMMENT LE BROYAT SE
TRANSFORME T'IL EN COMPOST ?**

La Communauté s'est associée par convention au CIVAMHUMUS du Vidourle (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) qui intervient à cette étape charnière. Le broyat est épandu sur les fermes d'agriculteurs du Sommiérois et des environs. En 2018, ce sont 2 560 tonnes de broyat qui ont été transportés vers les parcelles agricoles.

Il faut alors du temps et de la patience pour que ce broyat arrive à maturation et se transforme en compost.

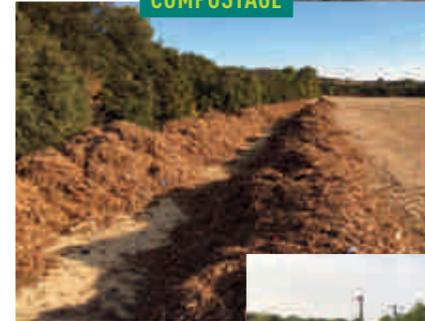
STOCKAGE



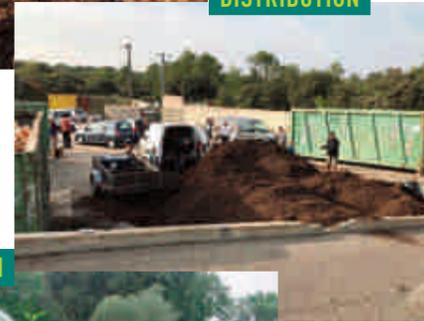
BROYAGE



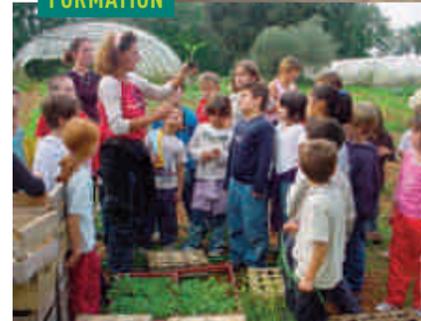
COMPOSTAGE



DISTRIBUTION



FORMATION



Même si les agriculteurs conservent une grande partie de ce compost qu'ils utilisent ensuite pour leurs cultures, une autre partie est réservée aux particuliers.

Le CIVAM réalise aussi :

- des actions de sensibilisation, de formation au compostage et de distribution de compost gratuitement auprès des habitants,
- des actions d'éducation au développement durable dans les écoles de la Communauté.

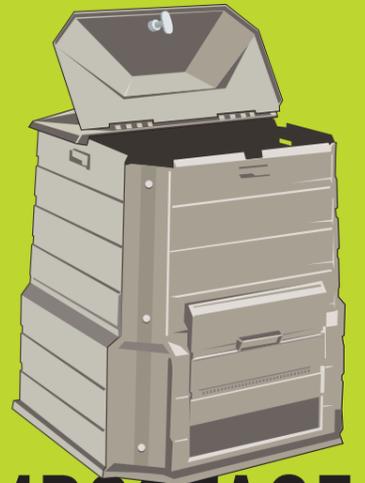
La Communauté de communes incite également les habitants au compostage individuel.

C'est une autre forme de recyclage qui consiste à transformer des déchets biodégradables en une matière organique destinée à enrichir les sols. En plus de ceux des jardins, les déchets de cuisines sont aussi traités, ce qui permet de réduire la production des déchets ménagers.

A noter que plus de 2800 foyers sont aujourd'hui équipés d'un composteur acheté au prix modique de 10 € à la Communauté des communes, service de Collecte et Valorisation des Déchets.

**COMPOSTAGE
INDIVIDUEL**

Le composteur proposé par la Communauté est en plastique 100% recyclé, d'une contenance de 400 l. Il est livré en kit et son montage est aisé. Le terreau arrivé à maturité se prélève par des trappes situées au bas du composteur. Lors de la mise en route, la maturation est assez rapide et prend de 4 à 7 mois. Les composteurs sont disponibles sur commande auprès du service Collecte et valorisation des déchets (Bon de commande dans le calendrier du Tri, sur le site Internet de la Communauté, ...)



LES DÉCHETS DE CUISINE

- épluchures de légumes ou de fruits,
- fruits et Légumes abîmés
- reste de repas (restes végétaux cuits sans graisse)
- coquilles d'œufs
- marc de café (avec le filtre)
- sachets de thé ou de tisane
- essuie tout (non encré)



LES DÉCHETS DU JARDIN

- tontes de pelouses
- plantes et fleurs fanées
- mauvaises herbes (sans graines)
- branchage de petite taille
- feuilles mortes
- tailles de haies ou branches broyées
- terreau d'un an (contenu bacs à fleurs ou jardinières)
- cendres froides
- sciures



IMMOBILIER

Travaux en images

Sommières INAUGURATION DU SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vendredi 12 juillet, les nouveaux locaux du siège de la Communauté de communes ont été inaugurés en présence des Conseillers départementaux Maryse Giannaccini et Christian Valette, de M le Sous-Préfet, des maires des communes, des élus communautaires, du personnel et de nombreux invités. Ces nouveaux espaces de travail ont été agencés dans un souci permanent de maîtrise de l'argent public. Les objectifs étant de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des étages existants, installer un ascenseur et, bien évidemment, d'accroître le nombre de bureaux.

L'investissement est de 608 000 € financés sans crédit, avec le concours de l'Etat pour 180 000 € (FSIL), du Département du Gard dans le cadre du pacte territorial à hauteur de 97 500 € et du Fonds d'Intégration des personnes handicapées de la fonction publique pour 35 260 €.



Calvisson

LA NOUVELLE DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE INAUGURÉE ET EN SERVICE

Vendredi 5 juillet a eu lieu l'inauguration de la nouvelle déchetterie intercommunale à Calvisson en présence de nombreux élus et personnels venus saluer cet équipement qui combine respect des normes environnementales, sécurité des agents et des utilisateurs.



Combas

OUVERTURE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux du restaurant scolaire de Combas sont maintenant achevés. Ce nouveau restaurant scolaire a accueilli dès le lundi 2 septembre, jour de la rentrée scolaire, les élèves des classes maternelles de l'école de Combas (regroupement pédagogique Combas Fontanès). Les maternelles prenaient jusqu'à présent leur repas au restaurant scolaire de Fontanès et devaient effectuer le trajet en bus. Ils n'auront désormais plus qu'à traverser la rue pour se rendre dans l'ancienne école de la commune rénovée et réaménagée en restaurant scolaire et salle communale.



ENFANCE/JEUNESSE



Dessin réalisé par les enfants du centre été 2019.

UNE JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF

Le centre de loisirs éducatif, auparavant appelé *centre aéré*, accueil ou centre de loisirs, est un accueil collectif sans hébergement, à la journée ou à la demi-journée, caractérisé par une fréquentation régulière des enfants de 3 à 11 ans.

Les centres de loisirs éducatifs sur le territoire intercommunal, sont gérés par des associations partenaires*, selon les orientations de la politique publique enfance jeunesse définie par les élus de la Communauté de communes du Pays de Sommières, dans le cadre d'un projet éducatif de territoire.

Au-delà d'un mode d'accueil, le centre de loisirs éducatif est un lieu de vivre ensemble, de découvertes et d'apprentissage. Le déroulement de la journée a pour principe de répondre aux besoins de l'enfant notamment en ce qui concerne le respect de son rythme de vie et de son autonomie.

Comment se passe une journée type en centre de loisirs éducatif? pendant les vacances scolaires? le mercredi? comment sont organisés les séjours de vacances pour les enfants? ... autant de questions que les familles peuvent se poser, et auxquelles nous allons répondre par une série de petits reportages photos. Dans ce numéro, nous vous invitons à une journée type sur le centre de loisirs éducatif à Sommières.

* FRANCAS du Gard pour les centres de Sommières, Montpezat et Villeveille. Association Familles Rurales pour le centre de Calvisson.



07:30
09:30

L'accueil échelonné du matin.
Une arrivée tout en douceur

S'agissant d'un moment privilégié dont dépend le bon déroulement de la journée, un accueil individualisé des enfants est mis en place afin d'instaurer un climat calme et sécurisant.

07:30
08:30

La collation du matin
On fait le plein d'énergie

De nombreux enfants arrivent très tôt au centre de loisirs sans avoir voulu prendre leur petit déjeuner à la maison. Un self service composé de produits équilibrés et peu sucrés leur est proposé. Les circuits courts sont privilégiés.

09:30
12:00

14:00
16:00

Les temps d'activités

A la découverte de nouvelles activités avec les copains

Ce sont les temps forts de la journée. En lien étroit avec le projet pédagogique de la structure, les animations diverses et variées sont menées par les animateurs en fonction des envies des enfants : activités sportives, scientifiques, culturelles, d'art plastique mais aussi autour de l'écologie et un lien intergénérationnel. Ces animations sont préparées en amont par l'équipe et mettent en valeur des objectifs pédagogiques pouvant être évalués.



12:00
13:30

Le déjeuner
A table!

Le déjeuner est un temps convivial qui permet aux enfants et aux animateurs d'échanger, de partager autour d'un repas. C'est aussi un moment d'apprentissage essentiel qui favorise l'éducation nutritionnelle et la responsabilisation des enfants.



13:30
14:00

Le temps calme
Chut!

Ce temps permet aux enfants de profiter d'un espace calme et de repos après le repas. Les plus petits pourront s'adonner à la sieste, les autres pourront se retrouver autour d'activités douces et calmes telles que la musique, le conte et les jeux de société.

16:00

Le goûter
Oh un petit creux!

Il s'agit d'un moment convivial, d'échanges et de bilan de la journée. A cette occasion, les enfants constituent les menus, réalisent les courses, confectionnent les goûters autour de produits locaux et équilibrés.



16:30
18:30

Le départ échelonné du soir
Au revoir les copains!

C'est l'heure des parents, les enfants s'empressent de les retrouver pour leur raconter leur journée et partager avec eux leurs nouvelles expériences. Le lien avec les familles étant une priorité pour les équipes, il s'agit d'un moment important pour échanger et clôturer la journée.



18:30
19:30

Bilan de fin de journée

Une fois tous les enfants partis, c'est le moment pour l'équipe de ranger le matériel, et surtout de faire un point sur les événements de la journée et revoir ensemble les activités prévues pour le prochain jour.

SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

19 écoles publiques
gérées par la CCPS.

88 classes
dont 29 classes maternelles et 2 classes de niveau GS/CP et GS/CE2.

2122 élèves scolarisés
de la petite section de maternelle au CM2.

1350 repas jour
en moyenne sur les services de restauration.

475 enfants accueillis par jour en moyenne sur les différents accueils Péricolaires (accueil de loisirs, études surveillées, accompagnement à la scolarité).



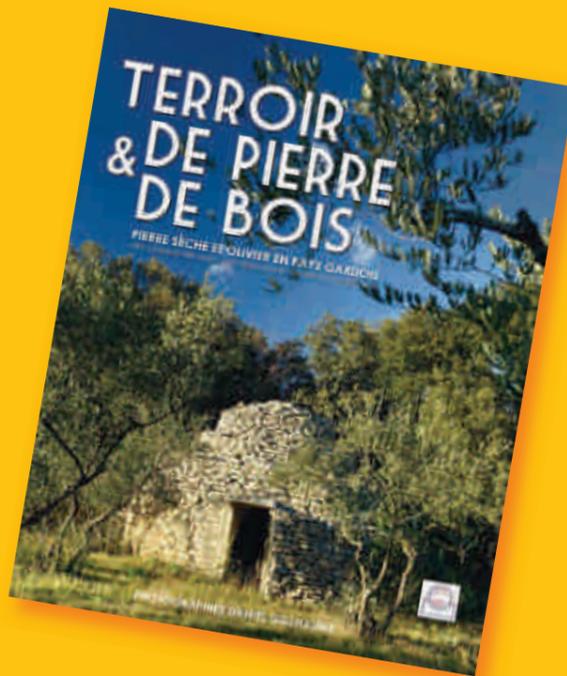
Visite école primaire Villevieille

La rentrée scolaire 2019 a eu lieu le lundi 2 septembre dans de bonnes conditions, les enfants étant heureux de reprendre le chemin de l'école ! C'est ce que le Président de la Communauté de communes, Pierre Martinez, a pu constater lors de sa traditionnelle tournée de rentrée. Accompagné de Marc Larroque, vice président délégué aux affaires scolaires et périscolaires et des élus communaux, il a pu se rendre compte de l'ambiance sereine et studieuse qui régnait dans les classes.

A la rencontre des nouvelles équipes enseignantes, il a expliqué aux élèves le rôle de la Communauté de communes dans la gestion des écoles, répondu aux questions des élèves sur le fonctionnement des services proposés aux familles (restauration, études, etc...) et sur les travaux prévus sur leurs écoles (programme de climatisation des classes élémentaires, équipements informatiques, nouveaux sanitaires,...) et rappelé le rôle fondamental tenu par leurs maîtres et maitresses pour la réussite de leur scolarité.

TOURISME / PATRIMOINE

PIERRE SÈCHE ET OLIVIER EN PAYS GARDOIS



Photographe professionnel, Daniel Guillaume collabore aujourd'hui avec différents groupes de presse nationaux, il s'installe dans le Gard en 2006 à Aujargues.

Etroit collaborateur du syndicat des AOC « Huiles et olives de Nîmes » et installé au cœur du plus beau terroir oléicole du Gard, son regard se pose naturellement sur les olivettes et les capitelles du Sommiérois. Des arbres centenaires, des troncs sculptés par le vent et des bâtis en pierre sèche semblant défier le temps au détour des sentiers composent l'exposition « Terroir de pierre et de bois », présentée à la médiathèque de Calvisson puis à Nîmes.

La Communauté de communes du Pays de Sommières soutient Daniel Guillaume et lui alloue une subvention de 500€, pour la parution de son dernier livre à compte d'auteur.

Intitulé *Terroir de pierre et de bois*, il est illustré des photographies de l'exposition et intègre des textes écrits spécialement pour cet ouvrage par des conteurs et des poètes gardois.

VILLES OLEICOLES



La Fédération des villes françaises oléicoles FEVIFO souhaite fédérer les communes autour de l'oléiculture grâce à diverses actions de promotion, d'information, d'échanges. A l'aide de son site internet, l'association FEVIFO entend permettre l'établissement d'un réseau reliant les communes entre elles et surtout soutenir les initiatives pour promouvoir et valoriser l'image de la production, de la transformation des olives et des huiles d'olives françaises, ainsi que des paysages et de l'environnement.

La communauté de communes du Pays de Sommières, séduite par le projet porté par Jean Michel Teulade, maire d'Aspères, s'est engagée et a décidé de souscrire une adhésion collective à l'association FEVIFO pour l'ensemble des 18 communes du territoire intercommunal. Rappelons que le logo de la communauté, figurant un olivier, illustre l'identité de notre terroir.

UN ÉTÉ EN PAYS DE SOMMIÈRES

L'accueil et l'information des visiteurs constituent une des missions essentielles de l'Office de Tourisme.

En période estivale, l'Office du Tourisme dont le siège est à Sommières, se déplace pour une matinée à Calvisson. C'est le souhait des élus de la Communauté de communes et de l'OT de renouveler les accueils « Hors les murs » initiés en 2018. Profitant de la grande affluence du marché de Calvisson, l'équipe de l'OT s'installe chaque dimanche matin dans un local situé à côté de la maison du Boutis, du 16 juin jusqu'à mi-septembre.

Le nouveau cartoguide est arrivé !



Il faut déjà penser à l'arrière-saison qui, jusqu'à début novembre, est propice aux activités de pleine nature. Le Pays de Sommières offre une multitude de possibilités, avec une orientation très marquée vers les activités de pleine nature, que ce soit la randonnée sous toutes ses formes, le géocaching ou les sentiers d'interprétation du patrimoine naturel et historique.

La Communauté de communes s'est équipée au fil des ans d'un réseau d'itinéraires de randonnées pédestres de plus de 200 km. Auxquels s'ajoutent les 21 km de la voie verte et les 55 km de boucles cyclables.

Le cartoguide, regroupant tous les sentiers de randonnée pédestres du Pays de Sommières, est en vente à l'Office de Tourisme au prix de 5 €.

Et pour l'année 2020, quelles perspectives ?

Les statistiques de fréquentation de l'accueil de l'OT, du site internet, des réseaux

sociaux indiquent clairement que la plupart des visiteurs préparent désormais leur séjour sur internet. De nouvelles actions vont donc être mises en place, autour de l'utilisation des supports numériques (réseaux sociaux, web) avec des formations spécialement adaptées aux usages des professionnels du tourisme. Même si l'accueil physique des touristes à l'OT reste prioritaire, il est important d'être remarqué dans un contexte touristique très concurrentiel. Notre région et ses atouts doivent être facilement repérables sur le web.

La qualité, indispensable pour se démarquer



La volonté des élus communautaires est de faire du Pays de Sommières une destination d'excellence. De contribuer au développement de l'économie touristique, en renforçant notamment la qualification des hébergements - gîtes, locations, chambres d'hôte.

Lors du lancement de la saison en juin dernier, une première aide financière a été remise à M. Cendral, propriétaire de plusieurs hébergements touristiques à Sommières qui ont été récemment classés en catégorie 4*. Une telle incitation financière peut être accordée aux propriétaires de gîtes ou locations saisonnières pour l'obtention de leur premier classement.

L'équipe de l'Office de Tourisme est à leur disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Office de Tourisme du Pays de Sommières
1 quai Cléon Griollet, 30250 Sommières
Tél 04 66 80 99 30 www.ot-sommières.com





DU 26 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2019
FESTIVAL JEUNE PUBLIC

1-2-3 SOLEIL

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes du Pays de Sommières, en partenariat avec l'Association Départementale des Francas du Gard, le temps d'une semaine.

Le festival *1,2,3 Soleil* est un moment attendu des vacances d'automne... Parce que tout le monde, petit ou grand, aime les histoires, les héros, aime rire et pleurer, rêver et découvrir.

Parce que notre capacité d'émerveillement est un trésor à cultiver et que la création en est l'un des plus beaux vecteurs.

Parce qu'il est important que chacun soit sensibilisé dès son plus jeune âge à une vision poétique et politique du monde pour s'émanciper. Parce que l'art et la création ne sont pas réservés à certains et que chacun doit pouvoir s'en nourrir pour mieux grandir.

Parce qu'il y a urgence à considérer que l'éducation des enfants et des adolescents par l'art et la culture est salutaire et même cruciale.

Parce que l'art et la culture nous aident à mieux comprendre la complexité du monde, à y trouver sa place, son bonheur et sa légitimité. Parce qu'il est vital de porter la parole engagée d'artistes exigeants qui se frottent aux réalités de nos existences.

Parce qu'ils savent secouer nos consciences, éveiller notre sensibilité, aiguïser notre jugement critique. Parce qu'ils ouvrent un espace de liberté, de savoir, de curiosité et de dialogue intergénérationnel.

Parce que venir à *1, 2, 3 Soleil*, c'est s'engager pour tout cela, pour nos enfants, pour nous et pour tous les autres.

Parce que nous avons tant de choses à faire ensemble à l'occasion de cette 19^{ème} édition !



INFORMATIONS, BILLETTERIE ET RÉSERVATIONS

www.festival123soleil.fr
Office du tourisme du Pays de Sommières, 1 Quai Léon Griolet,
30250 Sommières



NOUS JOINDRE

Communauté de communes
du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027
30250 Sommières

Standard

T / 04 66 77 70 39

Service Scolaire

Pôle vie scolaire / Transport scolaire
T / 04 66 77 09 67

Pôle Accueils de Loisirs Périscolaires
(matin, midi et soir)

T / 04 66 77 09 77

Service Enfance Jeunesse

T / 04 66 77 70 39

Déchets Ménagers

T / 04 66 80 98 40

Service Urbanisme - Droit des Sols

T / 04 66 77 97 31

Ecole de Musique Intercommunale

T / 04 66 77 70 39

Office de Tourisme

T / 04 66 80 99 30

Relais Emploi

T / 04 66 35 91 71

Centre de loisirs

Sommières, Villevielle, Montpezat,
espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25

Centre de loisirs Calvisson

T / 09 67 08 40 69

SPANC

T / 04 66 77 09 73

Crèches Collectives

Calvisson T / 04 66 63 00 98

Sommières T / 04 66 80 44 21

Villevielle T / 04 66 77 71 17

Halte Garderie Itinérante

T / 06 89 77 28 68

Lieu d'Accueil Enfants Parents

T / 04 66 77 70 39

Relais Parents-Enfants Assistantes

Maternelles (RAM)

T / 04 66 63 18 76

Le calendrier du tri 2019 a été

distribué en début d'année dans tous

les foyers. Vous pouvez vous le procurer

en contactant le service de déchets

ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou

le télécharger sur le site internet.

Le Journal de

la Communauté de
communes du Pays
de Sommières

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pierre Martinez

CONCEPTION GRAPHIQUE

Christophe Meier

IMPRESSION Pure Impression

PUBLICATION TIRÉE

à 12 865 exemplaires

Ce journal est également

disponible en ligne sur

www.ccpaysdesommieres.fr